

A l'attention des porteurs de parts
du fonds MAM Patrimoine

Paris, le 8 avril 2020

Chère Madame, Cher Monsieur

Vous détenez des parts du FCP « MAM Patrimoine » :

- FR0000971764 (C)
- FR0000971772 (D)

et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre établissement.
Nous vous informons que Meeschaert Asset Management, la société de gestion du fonds, va procéder à une modification de la stratégie d'investissement de ce FCP.

| L'opération

Ce changement de stratégie consiste à mettre en œuvre, en amont de la gestion financière, une stratégie ISR intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement.

Pour compléter notre offre et en accord avec nos convictions, une nouvelle part (FR0013507316 part M) avec un minimum de souscription de un millième a été créée. Avec cette part de partage Meeschaert Asset Management s'engage à verser annuellement à la fondation Minerve pour la diffusion de la culture et du savoir abritée par l'Institut de France, un tiers des frais de gestion, déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds et des frais administratifs externes de la société de gestion. Le mécanisme pourra ouvrir droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur de part.

Cette mutation (changement de stratégie) a reçu un agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 1er Avril 2020. Elle entrera en vigueur à compter de la valeur liquidative du 27 Avril 2020 calculée le 28 Avril 2020.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas bénéficier de cette opération, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts, le fonds ne supportant pas de commissions de rachat.

| Les modifications entraînées par l'opération

Les principales modifications entraînées par l'opération ainsi que les conditions de réalisation de l'opération sont les suivantes :



MEESCHAERT

Asset Management

Profil de risque :

- modification du profil rendement/risque : NON
- augmentation du profil rendement/risque : NON

Augmentation des frais : NON

Stratégie d'investissement:

Du fait de cette opération, l'objectif de gestion et la stratégie de gestion de votre fonds évoluent.

MAM Patrimoine avait pour objectif, sur la durée de placement recommandée, de réaliser une performance supérieure à l'indice composite 15 % MSCI EMU Net Total Return et 85 % d'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index.

Le fonds devra réaliser désormais le même objectif en mettant en œuvre une stratégie ISR.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, MAM Patrimoine sera investi au travers d'un processus de sélection basé sur des entreprises qui selon notre analyse respectent la dignité humaine et agissent pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales..

Au maximum 80 % de l'ensemble des entreprises analysées sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds.

Le fonds pratiquera sur l'univers de départ (environ 1200 émetteurs) une première démarche d'exclusion qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité (5% du chiffre d'affaires) s'effectue dans le tabac, l'alcool, la pornographie, les jeux d'argent, l'armement, et le charbon (exploitations minières, production d'électricité à partir de charbon thermique).

La démarche d'exclusion se poursuivra en fonction des critères suivants :

-score ESG Sustainalytics (Total ESG Risk Rating > à 35) (échelle de notation allant de 0 à 100)

-niveau de controverses Sustainalytics (niveau de controverse > = à 4 (échelle allant de 1 à 5)

Enfin, une analyse financière aboutira à la construction et la gestion du portefeuille.

Votre fonds reste investi dans le cadre d'un processus de sélection quantitatif et qualitatif, et en fonction des opportunités de marché, soit en produits de taux (y compris convertibles), en direct ou via des OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, soit en produits d'actions, par l'intermédiaire d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

Le fonds n'effectuera plus d'investissement direct en actions et l'exposition au risque action pourra se faire par le biais d'OPCVM gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion et sera limitée à 25% de l'actif net .



MEESCHAERT

Asset Management

Le fonds restera investi entre 75% et 100 % de son actif net, en produits de taux (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori.

Concernant l'investissement sur les OPC limité à 50% de l'actif net :

Le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Meeschaert Asset Management ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée.

Frais et commissions

Les frais et commissions sont inchangés.

Vous trouverez en annexe un tableau comparatif de l'ensemble des éléments modifiés.

| Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Afin de vous assurer du caractère adapté de la nouvelle stratégie de gestion, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du nouveau document d'information clé pour l'investisseur (DICI). Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le prospectus du fonds sont tenus gratuitement à votre disposition auprès de Meeschaert AM -12 Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris.

Ainsi, si la modification proposée vous convient, aucune action de votre part n'est requise. Dans le cas contraire, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts, le fonds ne supportant pas de commissions de rachat.

Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération proposée, nous vous invitons à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Enfin, nous vous incitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller pour faire le point sur vos placements et vous assurer qu'ils sont en adéquation avec vos projets et votre profil d'investisseur.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Benoit VESCO
Directeur général

P.J. : DICI de MAM Patrimoine
Tableau comparatif des éléments modifiés